



VILLE DE
SAINT-ARMEL
ILLE-ET-VILAINE

L'Écho de Saint-Armel

Bulletin d'informations municipales - N°100 - Février 2020

4 FÉVRIER 2020 APPROBATION DU PLUi



MAIRIE

ZOOM SUR LE
SERVICE ADMINISTRATIF

15 ET 22 MARS 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mairie de Saint-Armel
14 rue de la Mairie
35230 SAINT-ARMEL
Tél. : 02 99 62 71 58
Fax : 02 99 62 89 71
accueil.mairie@saint-armel-35.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au samedi de 9h à 12h
et le mardi et vendredi de 14h à 18h

SOMMAIRE

- 02** La vie municipale
- 04** Enfance jeunesse
- 06** Intercommunalité
- 07** Culture
- 07** Vie économique
- 08** Associations

"Élections municipales obligent, je ne communiquerai plus auprès de vous par le biais de notre bimestriel, l'Écho de Saint-Armel."

**Le Maire,
Pierric HOUSSEL**

Prochain numéro :

Avril 2020

Date limite du dépôt des articles :

5 mars 2020



Pratique

Santé

Médecin : Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

Infirmiers : 06 07 97 17 37

Kiné-Ostéopathe : Alan Saldana - 02 99 04 43 63

Kiné : Romain Aujeac - 02 99 04 43 63

Cabinet paramédical : 11 place de l'Eglise

Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute)
06.78.66.03.22

Meriadeg Le Bouffant (psychologue) 07.68.63.75.58

Morgane Le Gall (coach professionnelle) 06.45.87.79.91

Emmanuel Crocq (hypnothérapeute : addiction tabac,
alcool, drogue) - 07.55.61.19.78

Nadine Hallégouet (sophrologue) - 06.75.44.61.36

Ostéopathe : William Besnard - 07 89 22 64 88

Scolarité / Enfance / Culture

Ecole des Boschaux : 02 99 62 77 60

Restaurant municipal : 02 99 62 93 86

Garderie municipale : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h - 02 99 62 93 87

Bibliothèque municipale : mercredi 15h30 à 17h et
samedi 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88

Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à
18h30, vendredi 17h à 20h et samedi 14h à 18h

Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h -
02 99 62 93 84

Centre de loisirs : Mercredi et vacances ouverture
7h30. Accueil des enfants de 3 à 9 ans jusqu'à 9h et
fermeture à 18h30 - 02 99 62 81 45 / 06 76 54 32 71

Déchets

Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de
14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

Service déchet de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

Urgences

Pompiers : 18 et 112 à partir d'un portable

Police : 17 **Samu :** 15

Hôpital Pontchaillou 02.99.28.43.21 ou 02 99 28 43 44
ou 02 99 28 43 45 ou le 15

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

Maison médicale de garde Janzé : 02 99 43 44 45

Assistante sociale : 02 99 02 20 20

Clic Alli'âges : 02 99 77 35 13

S.O.S. amitié : 02 99 59 71 71

S.O.S. Femmes battues : 3919

Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21

S.O.S. victimes : 02 99 35 06 07

Enfance en danger : 0 800 58 57 79 ou 119

Sida info service : 0 800 84 08 00

CIDFF 35 (Centre d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles : 02 99 30 80 89

Info sociale en ligne : 0810 20 35 35

Divers

E.D.F. : 0 810 333 035

G.D.F. : 0 810 433 035

SPL (Eau du Bassin Rennais) 02 23 22 00 00

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 2 décembre 2019

INTERCOMMUNALITÉS – CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION DU WEEK-END À LA RUE 2020 – DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord au projet de participation à l'édition 2020 du « week-end à la rue ».

SINISTRE DU 3 CHEMIN DE LA GARE – PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LA SMACL – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le protocole d'accord transactionnel proposé pour l'indemnisation du sinistre, du 29 juillet 2018, constaté 3 chemin de la Gare, à Saint-Armel.

ZAC DES BOSCHAUX – CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE ZB 425 À VIABILIS AMÉNAGEMENT – DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de céder 3 030 m² de la parcelle ZB 425 à VIABILIS, aménageur de la ZAC des Boschoux, au prix de 3 500,00 € HT ; précise que les fonds seront déposés auprès du receveur municipal de Châteaugiron et qu'ils seront à encaisser au budget annexe « ZAC des Boschoux », précise que l'ensemble des frais afférents à cette cession seront à la charge de l'acquéreur ; autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Compte-rendu du 6 janvier 2020

CENTRE DE GESTION D'ILLE-ET-VILAINE (CDG 35) – ADHÉSION AUX CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la proposition de CNP Assurances pour les contrats CNRACL et IRCANTEC, d'assurance des risques statutaires du personnel ; autorise M. le Maire à signer les contrats en résultant.

CANTINE ET GARDERIE – TITRES DE RECETTE IMPAYÉS – ADMIS-SION EN NON-VALEUR – RÉGULARISATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, admet en non-valeur la somme de 73,73 € correspondant à des titres de redevance d'occupation du domaine public, de cantine, garderie et d'ALSH, émis entre 2014 et 2018.

FONDS DE CONCOURS MÉTROPOLITAIN – CONVENTION D'ATTRIBUTION – ACCEPTATION DE LA SUBVENTION ET DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le fonds de concours, d'un montant de 8 650,00 €, attribué par Rennes Métropole pour l'étude de localisation et de programmation des équipements publics réalisée sur Saint-Armel.

ACTION FONCIÈRE – CONVENTION DE MISE EN RÉSERVE N° 10.064 – RACHAT DU BIEN SITUÉ 3 CHEMIN DE LA GARE AUPRÈS DE RENNES MÉTROPOLE – DÉLÉGATION AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide du rachat à Rennes Métropole de la propriété bâtie, sur un terrain de 666 m², sise 3 chemin de la Gare, à Saint-Armel, cadastrée section AB n°38, au prix total de 101 080,44 € ; décide la résiliation de la convention de mise en réserve n°10.064 liant la commune à Rennes Métropole ; autorise M. le Maire à signer l'acte d'acquisition à intervenir ainsi que tout document se rapportant à cette décision.

Prochain conseil municipal

Lundi 3 février à 19h30

Salle du Conseil Municipal. Cette réunion est publique et ouverte à tous. L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en Mairie et sur le site de la Commune.



Conciliateur de justice

Pour un règlement amiable des litiges



La conciliation de Justice est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne en dehors de tout procès long et coûteux : troubles du voisinage ou de l'habitation, difficultés avec un professionnel, relation employeur-salarié, contentieux en matière commerciale ou encore droit de la consommation...

La procédure est simple, rapide et entièrement gratuite. Nommé par le Président de la Cour d'Appel de Rennes, le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole. Il est saisi par le Tribunal Judiciaire ou directement à l'initiative de l'une des parties. Il est un interlocuteur impartial à la recherche d'un compromis.

Monsieur Jacques Vinçot, ancien Délégué du Procureur de la République de Rennes, est le conciliateur sur notre commune. Son intervention ne nécessite aucune formalité particulière si ce n'est un simple rendez-vous.

Il tient sa permanence le quatrième mardi de chaque mois à la mairie de Noyal-Châtillon sur Seiche, rendez-vous au 02 99 05 20 00.

Cartes nationales d'identité et passeports

La Commune de Saint-Armel ne traite plus les demandes de cartes nationales d'identité et passeports.

La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-Vilaine est consultable à l'adresse suivante : <http://ille-et-vilaine.gouv.fr>

Qui sont les "filles" de la Mairie ?

Inscription sur les listes électorales, déclaration de travaux, réservation d'une salle,... pour toutes ces démarches, chacun sait qu'il peut se déplacer en Mairie. Mais les Armétiens savent-ils ce qui se cache dans cette bâtisse qui abrite, notamment, le personnel administratif ?

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser les actions dont elle est chargée, la commune est dotée, entre autres, d'un service administratif composé de 3 adjointes administratives et d'une directrice générale des services (DGS). Toutes polyvalentes, disponibles et réactives, elles se relaient pour assurer la continuité du service public et répondre aux demandes des administrés. Pour vous permettre de mieux les connaître, elles ont accepté de répondre à quelques questions afin de définir leur poste de travail en quelques mots...

Mathilde Foulon

"En mai prochain, cela fera 15 ans que je suis en poste sur la commune. Je suis Directrice Générale des Services (DGS). Comme son nom l'indique, je suis chargée de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation. Cela passe concrètement par la participation à l'élaboration et au suivi du budget communal, la préparation et la mise en application des décisions du conseil municipal et des commissions, la gestion des ressources humaines.

Également en charge des marchés publics, j'essaie, en outre, d'apporter mon expertise sur les dossiers d'urbanisme réglementaire (PLU, PLUi) et opérationnel (ZAC, lotissements) ou en matière de contentieux. Je me dois d'être disponible, d'avoir le sens de l'organisation et d'être diplomate. Sous l'autorité du Maire et en tenant compte des directives des élus, je suis chargée de la déclinaison et de la mise en oeuvre, au niveau des services, des politiques décidées par l'équipe municipale. J'assure également l'interface entre les élus et mes collègues. Ce qui me plaît le moins dans ce métier : c'est la diversité des missions car il est difficile de trouver du temps, en continu, pour travailler sur un même dossier ou pour réaliser une veille juridique satisfaisante. Le plus : la diversité des missions (!) car aucune journée de travail ne se ressemble. J'apprécie également les échanges avec les armétiens, les collègues, les prestataires et le fait d'être associée aux projets qui concernent la commune et/ou l'intercommunalité.

Mon engagement envers Saint-Armel tient à l'attachement sincère que j'ai envers la commune et un fort sens du service public".



Nicole Gallerand

"Je travaille à la commune depuis 32 ans. Mon poste principal est le service à la population qui couvre un large éventail d'activités essentielles à la vie des personnes et des familles : état-civil, élections, recensements,...

Face aux évolutions de la vie et de la législation (ex. changement de nom, de prénom etc.), ce poste nécessite une mise à jour régulière des connaissances.

Le point fort de ce service est d'apporter satisfaction aux usagers par la clarté et l'adéquation de la réponse que je peux leur apporter. Outre la mission de recevoir et d'orienter, le poste d'accueil nécessite une grande disponibilité, une capacité d'écoute importante, et une grande réactivité.

Je travaille en collaboration avec le Maire, les élus à la Vie associative (gestion rigoureuse des salles, réunions,...) et les élus aux Affaires sociales (logements, aides financières, tarifications,...). Dans un environnement en constante évolution, je sais m'adapter aux différentes situations. En deux mots, la relation avec l'utilisateur est certes complexe et délicate, mais tellement enrichissante. J'apprécie d'autant plus mon métier que j'ai vu Saint-Armel évoluer et je continue à m'intéresser à son développement."

Sonia Le Maoût

"Cela fera 25 ans, en octobre prochain, que je travaille à la Mairie. Outre les tâches administratives régulières (état-civil, inscriptions scolaires, gestion du courrier,...), j'ai en charge les services de l'urbanisme et de la communication.

Au service urbanisme, j'accueille et informe le public pour les demandes relevant du droit de l'urbanisme. Je pré-instruis les autorisations du droit des sols (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable et permis de démolir). J'instruis les certificats d'urbanisme et les déclarations d'aliéner. En relation avec Rennes Métropole, je dois suivre l'évolution de la réglementation avec notamment l'arrivée du PLUi. Je participe et j'accompagne les élus dans la mise en oeuvre des projets d'aménagement en cours sur la commune.

Mes missions relevant du service communication interviennent dans la conception et la réalisation des supports de communication (journal municipal, plaquette d'informations, flyers, affiches, et prochainement la réalisation d'un journal interne) en collaboration avec les élus et les services municipaux. Je gère le site internet de la commune ainsi que le panneau lumineux d'informations. Je côtoie tous les élus et plus particulièrement ceux référents aux deux services mentionnés ci-dessus. Pour réaliser toutes ces missions, il faut savoir rendre compte, avoir un esprit d'analyse et de synthèse, le sens de la communication et une bonne organisation. Saint-Armel est une commune en constante évolution et s'il fait bon y vivre, il fait bon y travailler également !"



Edith Saulnier

"Je suis arrivée à Saint-Armel il y a 20 ans. Je gère le service financier : la paie des agents, la comptabilité générale, la préparation et l'exécution du budget de la commune et du CCAS. Je travaille en collaboration avec la trésorerie pour le règlement des mandats (dépenses), le recouvrement des titres (recettes). Outre la comptabilité, j'ai également en charge la gestion du cimetière communal : j'accompagne, informe et oriente les familles dans leurs démarches. Je travaille en collaboration avec la DGS sur différents dossiers, notamment dans le domaine des ressources humaines. Les qualités requises pour l'ensemble de ce poste sont la rigueur et la discrétion. J'ai toujours été passionnée par la comptabilité et je fais donc un travail qui me plaît. Et c'est non sans une pointe d'amertume que je quitterai Saint-Armel dans les prochains mois, pour vivre une retraite paisible"...

La multitude et la complexité des tâches nécessitent certes polyvalence et disponibilité, mais cette diversité est extrêmement enrichissante : d'une même voix, toutes s'entendent pour dire que c'est un métier de passion.



Contact :
accueil.mairie@saint-armel-35.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 7 février

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Pour les prochaines élections municipales, vous pouvez donc vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

Rendez-vous à l'accueil de la Mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Pour ceux qui le souhaitent, l'inscription en ligne est désormais possible. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut faire une demande d'inscription sur les listes électorales directement par internet. Cette démarche est gratuite.

Rendez-vous sur le site service-public.fr

A savoir : si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, n'oubliez pas d'en informer le service élection de la Mairie.

Il existe deux bureaux de vote à Saint-Armel. Ils sont localisés salle la cantine pour le bureau de vote n°1 et salle de la garderie pour le bureau de vote n°2.

Le service élections se tient à votre disposition pour tout renseignement.



Enfance & Jeunesse



GROUPE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



En vue de la préparation à la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions à l'école des enfants nés en 2017 vont bientôt débuter.

Les familles sont invitées à se présenter à la Mairie, dès à présent, pour effectuer cette formalité d'inscription. Pour ce faire, il faut se munir du

livret de famille et d'un justificatif de domicile.

À l'issue de cette inscription, les familles devront prendre rendez-vous avec Monsieur Patouillard, directeur du groupe scolaire, pour formaliser l'admission de leur enfant dans cette école, à partir du 2 mars 2020 en téléphonant au 02 99 62 77 60.

Pour cette admission, vous devrez fournir :

- Le carnet de santé de l'enfant
- Le certificat d'inscription remis par la Mairie.

ACCUEIL DE LOISIRS

PAS LE TEMPS DE S'ENNUYER EN CE DÉBUT D'ANNÉE

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'hiver du 17 au 28 février 2020. Il se mettra aux couleurs de l'Inde avec au programme : création d'accessoires de déguisement, danse, atelier culinaire, course d'orientation, ateliers créatifs, blind test, et bien plus encore.

Les temps forts du programme : le 20 février, sortie patinoire pour les grands et cirque pour les petits et le 27 février sortie cinéma.

Pendant les vacances d'été, le centre de loisirs organisera deux mini-camps à Merdrignac (22). Les enfants seront hébergés sur la base de loisirs du Val de Landrouët. Au programme piscine, tir à l'arc, escrime, kin ball, course d'orientation, et kayak pour les plus grands.

Dates : du 6 au 10 juillet 2020 pour les CP/CE1 et du 13 au 17 juillet 2020 à partir du CE2.

LES OUVERTURES EN 2020

Vacances de Printemps

du lundi 13 au vendredi 24 avril 2020

Vacances d'été

du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020
et du lundi 24 au lundi 31 août 2020.

CONTACT

Charlotte Esnault au 06 76 54 32 71
Mail : clsh@saint-armel-35.fr

CLUB DES JEUNES

DES NOMBREUSES ACTIVITÉS EN PRÉVISION

Depuis novembre 2019, les services Enfance et Jeunesse organisent, une semaine sur deux, un temps d'activités pour les CM1/CM2. De 10h à 12h, j'accueille les enfants pour une activité les mercredis.

Au mois de novembre, les p'tits préados ont fabriqué leurs propres lingettes lavables en coton et tissu éponge.

Apprendre à manier une aiguille ne fût pas évident pour tous mais, avec de l'entraide et une bonne ambiance, chacun a pu repartir avec une dizaine de lingettes.

Au mois de décembre, une quinzaine d'enfants a pu mettre en valeur son côté artiste en réalisant un tableau à l'aide de bombes aérosols et de poscas. Certains, plus à l'aise que d'autres en dessin, ont pu conseiller leurs camarades.



Après deux activités axées sur les loisirs créatifs, place au bricolage pour le mois de janvier.

Une dizaine de p'tits préados s'est retroussée les manches pour assembler de jolis nichoirs. Les services techniques avaient découpés et pré-percés les planches de chêne et châtaignier afin de nous faciliter la tâche. Chaque participant est reparti avec un nichoir. Neuf seront installés sur l'espace public afin de permettre aux oiseaux de passer l'hiver en sécurité. Nos p'tits préados ont aussi mis un tablier pour concocter des boules de graisse. Celles-ci seront mises à disposition des oiseaux dans la commune.

Sonia Benureau
Animatrice Jeunesse

PÉRISCOLAIRE

DES ENFANTS RESPONSABLES

Deux programmes d'animations pour mieux comprendre le monde et agir.

Éduquer à la réduction du gaspillage alimentaire en responsabilisant les enfants dans leurs comportements

Dans la continuité du travail amorcé en septembre 2018, depuis fin novembre, un nouveau trinôme de volontaires en service civique d'Unis Cité sont présents le mardi sur le temps du midi. Après avoir effectué 4 pesées, la quantité de déchets s'élève, en moyenne, à 5,5 kgs. Cela équivaut à 55 repas jetés par jour et 50 g par jour et par enfant.

Depuis début janvier, des ateliers sont proposés aux enfants. Ils visent à leur faire prendre conscience des possibilités de réduction de ce gaspillage, de les responsabiliser par rapport à leur consommation et, enfin, de les amener à réfléchir à la valorisation de ces déchets.

Dans ce cadre, les volontaires définiront, en fonction de l'analyse qu'ils feront de la situation, un projet à mener avec les enfants. L'année dernière, un composteur avait été réalisé pour l'école maternelle. Les enfants du cours élémentaire y déposent tous les midis les déchets valorisables.

L'objectif, pour le service périscolaire, est plus global et vise à participer à la formation des citoyens de demain qui devront, inévitablement, mettre en œuvre d'autres comportements individuels et collectifs dans leurs modes de vie au regard de leur

environnement. L'ensemble des actions éducatives menées par les services concernés est dans cette dynamique.

Eduquer à l'utilisation des outils numériques en responsabilisant les enfants dans leurs pratiques

L'intervention des volontaires en service civique se prolonge dans le cadre d'un programme de sensibilisation aux usages des outils numériques qu'ils utiliseront quotidiennement, que ce soit à titre professionnel ou personnel.

Les ateliers auront lieu le jeudi midi pour un groupe de CM1 et CM2 de janvier à mi-mars, puis pour un groupe de CE1 et CE2 de mi-mars jusqu'à début juin. Ils ont pour objectifs principaux de former des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique, de préparer les enfants aux emplois digitaux de demain et de lutter contre les préjugés vis-à-vis des parcours techniques, scientifiques, informatiques réservés aux « élites » et aux hommes.

Chaque séance abordera une thématique et visera à faire participer et réfléchir collectivement les enfants sur la manière d'utiliser ces outils, de se protéger, en particulier sur internet, de décrypter l'information et de mieux cerner les enjeux liés à ces technologies.

Stéphane Masson
Réfèrent périscolaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ENTRE EN APPLICATION EN FÉVRIER

Adopté en décembre, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) s'appliquera à tous les projets dans les 43 communes à partir du 4 février 2020.

Le PLUi a été adopté par le conseil métropolitain le 19 décembre dernier. Ce fut la dernière étape d'un processus de quatre ans d'élaboration avec les communes et les habitants. Avant d'être adopté, le projet a obtenu un avis favorable de la commission d'enquête, qui avait reçu près de 2 000 remarques.

Le PLUi, qui entrera en application à compter du 4 février prochain, prévoit et organise l'occupation de l'espace des 43 communes, jusqu'en 2035, selon certains principes :

Accueillir sans gaspiller l'espace

D'ici à 2035, 78 % du territoire sera affecté aux zones agricoles naturelles et 19 % aux zones urbaines. Un maximum de 3 % de l'espace sera réservé à l'urbanisation future, soit 1 763 hectares, contre 3 000 hectares dans les PLU précédents.

90 000 métropolitains sont attendus dans les 15 prochaines années. Dans 45 % des cas, les logements seront construits sur des zones déjà urbanisées.

Patrimoine bâti et naturel

Qu'il soit bâti ou naturel, le patrimoine fait l'objet de dispositions nouvelles dans ce PLUi.

Après recensement, 12 000 édifices ont été cartographiés. Classés de 1 à 3 étoiles, ces bâtiments pourront être valorisés ou restaurés en l'état, dans le respect des règles du PLUi. En ce qui concerne les protections paysagères, les espaces boisés classés et les espaces d'intérêt écologique et paysager représentent respectivement 3 834 ha et 4 423 ha. Ces sites font l'objet de prescriptions renforcées.

Encourager la transition écologique

Autre nouveauté de ce document d'urbanisme, le coefficient de végétalisation favorise l'infiltration de l'eau de pluie dans les sols, renforce la part de nature en ville sur les terrains privés et favorise la fraîcheur dans les villes.

Par ailleurs, conformément au Plan climatique air énergie territorial, le PLUi anticipe les futures réglementations thermiques, incite à la rénovation thermique, à l'usage des énergies renouvelables et à l'usage de matériaux de construction biosourcés.



PLUi : retour sur 4 ans de construction

2015-2017 : construction du Projet métropolitain. Élaboré avec les élus des communes, qui se retrouvent en séminaires. Des élus témoins vont à la rencontre de 380 habitants.

2017-2018 : dessiner les 43 projets communaux. Débats dans les communes pour ajuster les règles à chaque spécificité communale. 43 réunions publiques, 15 visites de terrain, 12 cafés citoyens rassemblent quelque 3 000 citoyens.

Décembre 2018 : arrêt du projet, présenté devant le conseil métropolitain

Automne 2018 - automne 2019 : consultations et derniers ajustements. Du 16 avril au 31 mai 2019, sept commissaires-enquêteurs indépendants reçoivent 1 200 habitants. Le site internet reçoit, lui, 10 220 visiteurs, téléchargeant 36 634 pièces du dossier. Au total, 1 913 observations sont déposées. Les commissaires-enquêteurs les analysent toutes et chacune reçoit une réponse !

UN DÉBUT D'ANNÉE PROMETTEUR !

Après deux moments particulièrement agréables en décembre 2019, l'année 2020 s'annonce, elle aussi, forte en émotions diverses et variées. Et il y en aura encore pour tous les goûts !

Agréable, assurément, l'apéro lecture de Noël le fût. Il a réuni, dans la bibliothèque, un petit groupe de spectateurs venu découvrir un concept, des textes, une compagnie. Et surtout, vivre un vrai moment de partage.

En effet, autour de victuailles apportées par les convives du soir, Sabrina et Valéry nous ont transporté dans des univers aussi différents que ceux de Tolkien, Albertine Sarrazin, Dickens ou encore Blaise Cendrars, Geneviève Brisac et Michaël Morpurgo pendant plus de deux heures. La liste des œuvres dont les textes lus sont issus est disponible à la Bibliothèque.

Que dire du spectacle de Noël, qui a réuni presque 150 personnes de 3 à 77 ans ! Les petits comme les grands ont apprécié de se faire berner (ou pas) à chaque fois par un magicien pourtant filmé de près et dont les tours étaient visibles sur un grand écran. Ce fût un très bon moment pour entrer dans cette période de fêtes et de vacances.



Une année 2020 riche !

Pour la suite du voyage, nous vous proposons "Oiseau", par la compagnie Dginko, un spectacle pour les plus de 5 ans **le 18 février à l'Arzhel**. Nous accompagnerons Mme Barnache. Elle vit seule et, à cinquante ans passés, lors d'un de ses voyages sur une île lointaine habitée par des bandes d'oiseaux protégés, elle vole un œuf prêt à éclore et le ramène chez elle. C'est ici que débute leur histoire.

Et puis, nous commencerons à nous préparer au festival "Un week-end à la rue". A cet effet, en mars, l'association "Le puits qui parle" revient pour un apéro lecture sur le théâtre contemporain. Il aura lieu au **Clos Muret le 27 mars à 19h30**. Tous ceux qui veulent y prendre part (il faut être grand, ado ou adulte) peuvent s'y présenter avec quelque chose (salé, sucré, solide ou liquide) à partager pour un vrai moment convivial, un peu hors du temps.

Pour rappel, « Un week-end à la rue », festival d'arts de rue, aura lieu **du 29 mai au 1^{er} juin** à Nouvoitou, Vern, Corps-Nuds, Saint-Armel et Chantepie.

La suite du voyage dans le prochain Echo ...

Les associations Arméiennes vous proposent régulièrement des activités, des animations, des spectacles variés. Soyez attentifs ! Soyez curieux !

Stéphane Masson
Référent culture

18 février 2020 à 10h30 - Spectacle "Oiseau"
Espace Arzhel - 5 ans et +

27 Mars 2020 à 19h30 - Apéro lecture
Clos Muret - Adultes

14 avril 2020
Matinée : Lectures et Ritournelles
Espace Arzhel - 0-3 ans et 3-6 ans
Après-midi : Pestakle - Espace Arzhel
+ de 6 ans

Vie économique

MANAHAU COUTURE À DOMICILE

Souhaitant mettre sa passion et son savoir-faire pour la couture au service de tous, Sophie Oheix a créé Manahau le 12 octobre dernier, son auto-entreprise. Sophie a développé son activité de couturière à domicile en proposant les services de couture et de retouche. Il suffit de l'appeler pour prendre rendez-vous et de lui apporter vos travaux, indique la couturière qui pour l'instant se fait connaître par le bouche à oreille.

Sophie Oheix : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h. Sur rendez-vous, possibilité de déplacement.



CONTACT

Sophie Oheix. Tél. 07 54 37 09 09
Mail : aufildesophie@gmail.com



POINT POSTE

LES RELAIS COMMERCANTS

Les Armétiens peuvent, en se rendant aux Halles de Saint-Armel, déposer leurs courriers, simples ou recommandés, retirer leurs colis et lettres en instance, acheter des Prêt-à-Poster, des emballages Colissimo et des produits philatéliques (timbres, carnets).

Il est également possible d'affranchir ses lettres et colis et de bénéficier de l'offre de réexpédition.

Les Halles de Saint-Armel

Du mardi au samedi de 7h30 à 13h
et de 15h30 à 19h30
et le dimanche de 7h30 à 12h30

Le Bar l'Armélien propose différents services : retrait d'espèces jusqu'à 100 € par jour (Crédit Agricole et Crédit Mutuel), vente de : timbres-poste et de timbres-amendes, de cartes de pêche, tickets de bus ainsi que tous les abonnements.

Votre commerçant peut également recharger les cartes Korriogo.

Bar l'Armélien

Du mardi au vendredi de 7h à 20h
Samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 13h

Vie Associative

ROLLER HOCKEY SAINT-ARMEL



Une saison 2019-2020 qui démarre fort chez les Dragons

La saison 2019-2020 des Dragons de Saint-Armel a bien débuté avec l'engagement de 2 équipes U13 (Saint Armel/Laillé), une équipe U15 (Saint Armel/Laillé/Rennes EC), U17 (Saint Armel/Laillé/Brest Renards), U20 (Saint Armel/Laillé/Rennes EC) et N4 (Saint Armel/Laillé).

Les premiers résultats arrivent avec une équipe U20 d'ores et déjà qualifiée pour la 2^{ème} phase du championnat de France où elle affrontera les meilleures équipes.

Les sélections régionales et nationales ont également débuté. Plusieurs licenciés de nos clubs ont participé aux stages de sélections Bretagne U15, U17, U20 et féminines U15/U17.

A l'issue de ces journées :

- Gabriel Coste Boissel (joueur U15 Saint-Armel), Adrien de Beaune (joueur U15 Saint Armel) et Titouan Le Hégarat (gardien U15 Saint Armel) ont participé à la finale de la coupe de France des ligues minimales masculines à Angers où l'équipe Bretonne a affronté les équipes Pays de Loire et Nouvelle Occitanie.
- Nino Canhoto (joueur U17 Saint-Armel) et Lounes Lucas (joueur U20 REC) ont participé au stage inter-zone ouest de l'équipe de France.
- Chloé Verneau (joueuse U17 Saint-Armel) et Mélanie Baudoin (joueuse U15 REC) ont participé les 25 et 26 janvier à la finale de la coupe de France des ligues féminines.

Bravo à eux, aux coaches et aux équipes qui par leur motivation vont chercher de beaux résultats.

Côté infrastructures, un nouveau panneau d'affichage a été installé, ce qui va permettre un meilleur déroulement de nos journées de championnat.



Adrien, Gabriel, Titouan



Nino



Lounès



Chloé



Mélanie

Alors, nous vous attendons nombreux lors des matchs à domicile pour encourager nos jeunes et notre équipe seniors.

Suivez les informations sur le panneau à l'entrée de la commune ou sur nos comptes facebook :

<https://www.facebook.com/lesDragonsStArmel/>
et Instagram **dragons_starmel**

MOVE HIIT 35

L'association Jazz and Pom's a été remplacée par Move Hiit 35 au 1^{er} septembre 2019.

Une quarantaine d'adhérents nous ont rejoints.

Si vous souhaitez prendre de nouvelles résolutions et pratiquer une activité sportive ou une activité complémentaire, nous vous accueillerons avec plaisir lors d'un cours d'essai à la salle Arzhel.

Rappel des horaires :

Zumba adultes : lundi 18h30-19h30

Zumba Kids : mercredi 11h-11h45

Strong (renforcement musculaire) : jeudi 18h30-19h30

Tarifs annuels :

Adultes : 1 cours 130 € - 2 cours 210 €

Enfants : 110 €

Les tarifs seront proratisés à compter de l'adhésion.

Nous en profitons pour vous souhaiter nos merveilleux vœux pour cette année 2020.

Sportivement.

Anne, Emilie J., Emilie R.

CONTACT

move.hiit35@gmail.com

ou par téléphone : 06 12 67 17 74 - 06 47 55 03 19

THÉÂTRE ARMÉLIEN



! Théâtre à Saint-Armel !

La troupe de théâtre les StArméliens vous propose sa nouvelle pièce : SINCERE À RIEN ! De Anny Lescalier

Samedi 14, 21 et 28 mars 2020 à 20h30

Dimanche 15, 22 et 29 mars 2020 à 15h à la Salle multiculturelle de l'Arzhel.

Vendredi 10 avril 2020 à 20h30 - ADEC, rue Papu, RENNES

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Élection d'un nouveau bureau

Mercredi 11 décembre dernier, s'est déroulée l'assemblée générale du club Gym Arzhel.

Le président départemental Georges Grumel a fait l'honneur de sa présence.

L'année 2019 a été marquée par les 40 ans de l'association, la seconde année du cours de cross training. Le bilan annuel a été très positif montrant un réel dynamisme du club.

La présidente, Madame Serrand, investie pendant 18 ans et la secrétaire, Mme Geoffroy, ayant signalé leur volonté de mettre fin à leur mandat, les membres se sont réunis à l'issue de l'assemblée pour élire un président et une secrétaire.

La constitution du nouveau bureau est la suivante :

- Marie Annick Coyac, présidente
- Pascale Mottais, trésorière
- Mélina Flageul, secrétaire



La nouvelle présidente salue le travail accompli par Yvette Serrand et Soizic Geoffroy et souhaite être dans la même dynamique pour répondre au mieux aux attentes des adhérents.

SOIRÉE THÉÂTRALE CARITATIVE

PAR LA TROUPE "L'ARRACHE RIRE" AU PROFIT D'UN CHANTIER DE JEUNES À MADAGASCAR

En août 2021, 12 jeunes partiront pendant 1 mois à Madagascar afin de participer à un chantier de construction d'école. Selon l'avancée des travaux, ils feront de la peinture, du placo, de la faïence, du carrelage, ... Ils sont portés par l'association Fihavana Breizh Mada, qui a pour but de favoriser l'éducation des enfants à Madagascar.

L'association a déjà financé 2 ailes d'une école sur l'île d'Ankafana.

Le 4 avril à 20h30, à l'espace Arzhel, une belle soirée théâtrale et caritative vous sera proposée.

La troupe théâtrale « L'Arrache Rire » vous proposera « Les

Palmes de M. Schutz » une comédie de Jean-Noël Fenwick créée en 1989 qui va vous transporter à la fin du 19^{ème} siècle.

Au travers d'un savant mélange de situations comiques et de curiosités historiques, elle saura vous tenir en haleine et cela risque bien de faire des étincelles et beaucoup de rires !

L'action se situe au sein d'un laboratoire de l'école de physique et de chimie de la ville de Paris, dont Rodolphe Schutz est le directeur.

Nous vous garantissons une belle soirée de détente.

Tarifs : 7 € - gratuit pour les - 12 ans.

Fihavana Breizh Mada

CONTACT

Béatrice Guernion au 06 72 09 81 95

Armeline
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61 Saint-Armel 02.99.62.78.20

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage Services

SI SERVICES à LA PERSONNE

Entretien - Taille - Tonte

02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEL

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

Garage **LUDO 2 ROUES**
& **MOTOCULTURE**
Neufs & occasions

ENTRETIEN - RÉPARATION - VENTE
Tondeuses, tailles-haies, tronçonneuses, souffleurs, motos, quads, scooters, vélos,...

Z.A. du Placis **BOURGBARRÉ**
02 99 04 79 89 / 06 62 06 32 91

L A N O È

TRANSPORTS // STOCKAGE

15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMEL
TEL 02.23.30.00.30 MAIL transportslanoe@gmail.com

PAYSAGISTE
EURL **PESTEL**
David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL ☎ 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

terracity.fr

Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D

contact@terracity.fr 02 99 22 24 14

www.terracity.fr

LORHO-MAT

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

SAINT-ARMEL Mail : lorho-mat@wanadoo.fr
Site : www.lorho-mat.com

SOLARENN
Maraîchers depuis 1948

VERN-SUR-SEICHE
Place de la Mairie - Centre commercial
Tél. 02 99 55 76 59

La Lavandière
DES LICES

PRESSING
BLANCHISSERIE
AMEUBLEMENT

Travail soigné

NOUS SOMMES, Aussi à : JANZÉ et à RENNES.
Blanchisserie à ST-ARMEL

CITÉ Obely **PROJET D'HABITAT SÉNIOR NOUVELLE GÉNÉRATION** À SAINT-ARMEL

UN PROJET VIABILIS AMÉNAGEMENT :
• Au cœur du centre-bourg, ZAC des Boschaux
• Pour séniors autonomes

PROJET CITÉ OBELY
Pour vivre ensemble et partager autour d'animations quotidiennes

Un concept unique favorisant la mixité sociale

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENSEIGNEZ VOUS AU 02 99 85 93 97

LOGO GROUPE CIB, SECIB, VIABILIS, VILLE DE SAINT-ARMEL

SECIB, 9 rue du 71ème RI 22000 ST-BRIEUC - sas au capital de 6 050 000 € - RCS St-Brieuc 320218944

Les professionnels qui souhaitent insérer un encart publicitaire doivent prendre contact auprès de la Mairie au 02 99 62 93 83.

AGENDA

ÉVÉNEMENTS

Février 2020

3 et 17 février

Conseil Municipal - 19h30

8 février

Café littéraire

Bibliothèque Municipale - 10h

18 février

Spectacle "Oiseau"

Espace Arzhel - 10h30

Mars 2020

2 mars

Conseil Municipal - 19h30

15 et 22 mars

Elections Municipales

1^{er} et 2^{ème} tour

27 mars

Apéro lecture

Clos Muret - 19h30

Avril 2020

14 avril

Matinée : Lectures et Ritournelles

Espace Arzhel - 0-3 ans et 3-6 ans

Après-midi : Pestakle

Espace Arzhel - + de 6 ans

Théâtre Les Starméliens

SINCÈRE À RIEN

Une pièce d'Anny LESCALIER



À SAINT-ARMEL (SALLE DE L'ARZHEL) entrée libre
Les samedis 14, 21, 28 mars 2020 (20 h 30)
Les dimanches 15, 22, 29 mars 2020 (15 h 00)

À RENNES (ADEC - RUE PAPU)
Le vendredi 10 avril 2020 (20 h 30)

Renseignements et réservations au 06.12.55.90.29 <https://lesstarmeliens.fr>

Visitez notre site

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Maire et Adjoint(e)s

Pierric HOUSSEL, Maire

Du lundi au samedi sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la Mairie ou le 02 99 62 71 58

Catherine Deschamps : Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse

André Etiennoul : Travaux et Urbanisme

Annie Le Borgne : Communication et Environnement

Patrick Plays : Finances et Vie associative

Béatrice Leclerc : Affaires Sociales et CCAS

St-Armel, fragments du passé

Vous pouvez vous procurer au secrétariat de la Mairie un très joli livre retraçant l'Histoire de Saint-Armel "St-Armel, fragments du passé", de Dominique Bodin. Tarif : 10 euros.

